

La main-d'œuvre salariée en forêt privée dans le Var

Interview de Monsieur MOREL,
propriétaire forestier à Mons, Var

Propos recueillis par Hervé BOYAC*

La forêt méditerranéenne rapporte peu de par sa faible production et du peu de valeur de ses bois, qui soit dit en passant, sont souvent mal valorisés. C'est surtout pour cette raison que la main d'œuvre salariée permanente ou temporaire est si rare dans les propriétés forestières du Var, alors qu'elle est assez répandue dans d'autres régions de France. Dans notre Provence littorale, pour rentabiliser un ouvrier forestier employé à l'année, on peut considérer, qu'une surface minimale de 200 ha est nécessaire. Dans le Var, 155 propriétaires possèdent plus de 200 ha et représentent 60 000 ha de forêt.

Or, d'après nos informations, une dizaine de domaines boisés seulement, représentant 3 000 ha, emploient une quinzaine d'ouvriers forestiers pour des périodes variant de quelques mois par an à l'année entière.

Si des mesures incitatives étaient prises (dégrèvements fiscaux, exonération des charges sociales), le nombre d'ouvriers forestiers, salariés directs des propriétaires, augmenterait sensiblement et pourrait atteindre 50 personnes, voire beaucoup plus. Rappelons que la formule du salariat direct est beaucoup plus souple que le recours à l'entreprise; qu'elle permet un travail plus soigné, une valorisation des produits optimale et une économie d'argent dans la plupart des cas.

Pour illustrer cet article, nous avons demandé une entrevue à M. Morel, propriétaire forestier à Mons dans le nord-est du Var.

CRPF: — « M. Morel, présentez-nous brièvement votre domaine et dites-nous comment vous avez résolu vos problèmes d'entretien ? »

M. Morel: — Je possède 200 ha de forêt environ, ce sont essentiellement des peuplements de pins sylvestres. Dans certaines zones, le sapin pectiné s'installe spontanément sous les pins et là, je travaille à son profit. Nous avons aussi reboisé certaines zones dégradées par

*Technicien forestier, Centre régional de la propriété forestière, Chambre d'agriculture, 11, rue Pierre Clément, 83300 Draguignan.

l'incendie, notamment. Pour entretenir et mettre en valeur cette forêt, j'emploie un homme à l'année à 80 % de son temps de travail, le reste du temps il accomplit diverses tâches agricoles. Par ailleurs, pour certains travaux: petites coupes de bois, j'emploie en plus un ouvrier saisonnier durant 3 à 5 mois par an, car pour un travail dangereux comme les travaux d'abattage, il est préférable d'avoir 2 hommes pour des raisons de sécurité. Pour ce qui est des coupes importantes elles sont vendues sur pied aux exploitants forestiers.

— Quels matériel possédez-vous ?

— Nous avons essayé de mécaniser le plus possible; actuellement nous possédons un tracteur 70 cv, 4 roues motrices (acheté d'occasion), un treuil adaptable sur ce tracteur pour le débardage des bois, une remorque pour le transport des petits bois (rondins de papeterie), un girobroyeur adaptable sur le tracteur pour effectuer les entretiens de plantations et le broyage des rémanents, une débroussailluse autotractée de 10 cv pour les petits travaux, et plusieurs tronçonneuses pour l'exploitation et l'élagage.

— Quels sont les travaux les plus courants ?

— L'entretien des pistes forestières, l'entretien des 10 ha de plantations, les dépressages, les dégagements de sapins, les élagages, les éclaircies de pins, l'élimination des arbres morts ou mal venants.

Tous ces travaux coûteraient encore plus cher à l'entreprise et ne seraient pas réalisés dans d'aussi bonnes conditions; les houppiers sont souvent mal démontés par les entreprises.

— Actuellement par exemple, quels travaux effectuez-vous ?

— Nous procédons à la remise en état de la forêt, suite à l'ouragan et aux fortes chutes de neige de janvier 1986 qui ont causé de nombreux dégâts de chablis. De plus, durant l'été 1986, nous avons subi une attaque de scolytes (insectes dévastateurs), sans précédent dans le pin sylvestre.

Tous ces arbres, cassés, arrachés, morts et souvent éparpillés n'intéressent pas

les exploitants forestiers. Aussi, la tâche actuelle et principale du personnel, consiste à exploiter et récupérer ces bois, tant qu'ils ont encore quelque valeur. Ce travail risque de prendre plusieurs années; le bois exploité est vendu bord de route pour la papeterie.

— Avez-vous fait un bilan, établi un budget ?

— Oui, mais dans le budget forêt j'inclus aussi le revenu des coupes commerciales prévues au plan simple de gestion et réalisées par des exploitants forestiers; tous les 5 ans, 1 000 m³ de bois environ sont vendus sur pied à un prix moyen de 100 F/m³. De plus, dans la même période 500 stères de bois exploités par mes hommes sont vendus bord de piste non carrossable au prix moyen de 30 F le stère, ce qui donne en francs d'aujourd'hui une rentrée d'argent pour cinq ans :

$$1\ 000\ m^3 \times 100\ F = 100\ 000\ F$$

$$500\ st. \times 30\ F = 15\ 000\ F$$

soit une rentrée annuelle de 115 000 : 5 = 23 000 F.

— Ces rentrées ne peuvent couvrir les frais de personnel, comment voyez-vous l'avenir ?

— On peut espérer une amélioration des cours du bois d'ici l'an 2 000, j'espère aussi, grâce aux travaux que je réalise, améliorer la qualité du bois et augmenter ainsi le prix de vente. Mais, comme vous pouvez le constater, l'effort du propriétaire est important, nous devons investir de l'argent dans la forêt, comme d'autres à ma place l'investiraient dans des voyages ou de l'immobilier.

— Et pour conclure ?

— Il est nécessaire d'attribuer des aides spécifiques à la création d'emplois d'ouvriers salariés, si l'on veut que les propriétaires forestiers recrutent du personnel, et contribuent ainsi à l'amélioration du patrimoine boisé de la France. En région méditerranéenne, plus qu'ailleurs encore, du fait de la faible rentabilité de la forêt, les propriétaires ne pourront créer des emplois que grâce à des mesures incitatives importantes; la forêt aurait bien besoin de ces travailleurs ! »

H. B.

DÉBATS